

« L'augmentation des dommages naturels s'explique surtout par notre prospérité croissante »

Interview | 12 juin 2024

Dans cet entretien, David Bresch, professeur de risques météorologiques et climatiques à l'EPF de Zurich et ancien responsable de la durabilité chez Swiss Re, et Eduard Held, directeur du Pool pour les dommages naturels et expert en risques liés aux forces de la nature auprès de l'ASA évoquent les dangers naturels, les événements météorologiques extrêmes et le changement climatique.

Ils expliquent pourquoi le changement climatique ne peut pas être tenu pour seul responsable de l'augmentation des dommages, comment lire exactement les chiffres de la sinistralité et les raisons pour lesquelles les dangers naturels ne sauraient être inassurables. Par ailleurs, ils démontrent également que l'atténuation du changement climatique implique réflexion et action sur le temps long.

Quel bilan pour 2023 en termes de sinistres ?

Eduard Held : En Suisse comme dans le reste du monde, l'année 2023 a été marquée par des événements dits convectifs. Il s'agit de tempêtes estivales, souvent combinées à de violentes chutes de grêle, des orages et de fortes rafales, comme celles qui se sont produites en Suisse à La-Chaux-de-Fonds fin juillet et dans la région de Locarno fin août 2023. La grêle est le deuxième risque lié aux forces de la nature le plus coûteux en Suisse, et l'épisode de [chute de grêle au Tessin](#) a causé le dommage assuré le plus élevé de l'assurance privée en 2023.



En discussion : David Bresch, professeur de risques météorologiques et climatiques à l'EPF de Zurich et ancien responsable de la durabilité chez Swiss Re (à gauche), et Eduard Held, directeur du Pool pour les dommages naturels et expert en risques liés aux forces de la nature auprès de l'ASA.

Dans l'esprit du public, les dommages causés par les forces de la nature sont en augmentation. Est-ce bien le cas ?

Eduard Held : Les dommages assurés causés par les forces de la nature se multiplient en Suisse comme dans le reste du monde. Le développement socio-économique est le principal responsable de cette évolution – en d'autres termes, notre prospérité grandissante. Il s'agit notamment de l'augmentation de la valeur des biens, de l'intensification de la pénétration de l'assurance et de l'interconnexion croissante des infrastructures qui va de pair avec l'aggravation de leur fragilité. L'exacerbation de la vulnérabilité des bâtiments et des technologies y participe également : les maisons intelligentes ou les toits équipés de panneaux solaires sont davantage exposés aux risques, et les dommages moyens provoqués par les chutes de grêle aux véhicules à moteur se sont inscrits à la hausse au cours des dernières décennies. Par ailleurs, les consommateurs et les preneurs d'assurance sont devenus plus exigeants et déclarent les sinistres plus souvent qu'avant. L'ensemble de ces facteurs participent à la hausse des chiffres des sinistres assurés. La pénurie de main d'œuvre qualifiée et l'inflation aggravent encore ce phénomène.

« Les dommages assurés sont une très mauvaise unité de mesure pour quantifier les effets potentiels du changement climatique. »

L'expansion des dommages ne s'explique donc pas uniquement par le changement climatique.

Eduard Held: Les dommages assurés sont une très mauvaise unité de mesure pour quantifier les effets potentiels du changement climatique. Si les données relatives aux dommages sont corrigées en fonction des facteurs mentionnés ci-avant, aucune tendance à la multiplication ni à l'intensification des phénomènes naturels ne s'observe, que ce soit en Suisse ou dans le reste du monde.

David Bresch: Il faut prendre les dommages économiques comme indicateurs. À savoir, les dommages aux bâtiments, les pertes en vies humaines, les dommages résultant des pertes d'exploitation. Ces chiffres aussi doivent être corrigés. Il en va de même des modèles de risques applicables aux dangers naturels : il faut partir des dommages relatifs, c'est-à-dire les dommages par rapport à la valeur et à la structure du bâtiment. Le calcul repose sur l'existant auquel se superpose l'événement considéré pour donner le dommage total.

« Les phénomènes météorologiques extrêmes, comme des précipitations plus abondantes ou des tempêtes plus intenses, se multiplient. »

Pourtant, les phénomènes météorologiques extrêmes s'aggravent.

David Bresch: Les phénomènes météorologiques ont évolué : précipitations plus abondantes, tempêtes plus fréquentes. Il faut ici considérer les différents dangers de manière différenciée : si nombre de régions du monde enregistrent moins de tempêtes tropicales comme les cyclones qu'auparavant, celles-ci, par contre, gagnent en intensité. Les dommages provoqués sont dès lors bien plus dévastateurs – et le bilan tout autre.

Eduard Held: Les médias ne tiennent pas compte de cette différenciation. Leurs articles ne reflètent généralement qu'un aspect des choses. Par exemple : les mois de janvier et février 2023 ont enregistré très peu de précipitations en Suisse, plus particulièrement au sud des Alpes – et les journaux de titrer déjà sur le risque de sécheresse. En mars et avril 2023, les épisodes pluvieux ont été plus intenses que la

normale – pas un mot dans la presse. Et encore moins sur le fait qu'au cours de l'année 2023, le volume des précipitations s'est inscrit au total dans la moyenne pluriannuelle.



Relativiser les chiffres : « Les données normalisées sur les dommages montrent qu'aucune tendance à l'augmentation ou à l'intensification des phénomènes naturels n'est observable en Suisse ni dans le reste du monde », déclare Eduard Held (à droite).

Dans le débat sur le changement climatique, des voix s'élèvent pour pointer le fait que les risques naturels pourraient devenir inassurables. Que leur répondez-vous ?

Eduard Held: Cette vision des choses est tout simplement erronée. Dans le cas des risques naturels – dont relève aussi le risque majeur des tremblements de terre – tous les critères d'assurabilité sont réunis : événements aléatoires, indépendants, univoques, connaissance de la répartition des dommages, prévisibilité de la prime ainsi que capacités d'assurance existantes. L'évolution du risque implique simplement une correction des primes en conséquence selon le principe des primes adaptées au risque.

David Bresch: Si nous sommes prêts à unir nos forces pour assumer certains risques ensemble, nous pouvons le faire par le biais de l'outil que représente l'assurance. « Le débat sur l'assurabilité soulève la question de savoir comment nous entendons vivre tous ensemble ? » Cela concerne l'aménagement du territoire, les mesures de prévention, les prescriptions en matière de construction et d'exploitation, etc. En Suisse, il existe heureusement une forte volonté sociale et politique d'assumer solidairement certains risques en tant que communauté.

« Le débat sur l'assurabilité soulève la question de savoir comment nous entendons vivre tous ensemble ? »



Union des forces : « En Suisse, certains risques sont supportés solidairement en tant que communauté », explique David Bresch (à gauche).

L'assurance des dommages naturels est d'ailleurs née ainsi.

Eduard Held: L'hiver 1950/51 et son lot d'avalanches dramatiques a marqué un tournant et l'introduction de l'assurance des dommages naturels sous sa forme actuelle. Chaque assurance incendie privée pour les bâtiments et les biens meubles doit automatiquement inclure l'[assurance des dommages naturels](#), c'est-à-dire couvrir l'ensemble des principaux dommages causés par les forces de la nature, à l'exception des tremblements de terre. L'assurance en cas de dommages naturels repose sur une solidarité à l'échelle nationale et permet à tous les propriétaires immobiliers de se prémunir contre les événements naturels, ceci à des primes abordables.

Quel est le rôle de la prévention en matière de risques naturels ?

David Bresch: En matière de dangers liés aux forces de la nature, la prévention joue un rôle non négligeable. L'initiative de l'ONU « Alertes précoces pour tous » vise en premier lieu la protection des vies humaines et, dans un deuxième temps, la réduction des dommages – un levier important et considérable. Par ricochet, les dommages aux infrastructures et aux valeurs diminueront également.

Eduard Held: En Suisse, les mesures de prévention portent essentiellement sur les biens matériels ou les infrastructures. Citons pour exemple les mesures de prévention contre les crues mises en place le long de la Sihl, avec [la retenue de bois flottant et la galerie de délestage près de Langnau am Albis](#) lesquelles préviennent toute inondation d'envergure dans la région zurichoise et dans la ville de Zurich, même en cas de hautes eaux. L'exemplarité de la Suisse en la matière, nous la devons notamment à l'articulation fédérale de notre organisation politique et à l'application du principe de subsidiarité, qui incite tous les acteurs concernés à se réunir autour d'une même table pour chercher des solutions.

« Si nous avions attendu que les changements de température soient visibles dans les mesures avant de nous lancer dans la recherche climatique, nous aurions 50 ans de retard. »

Les statistiques analysent le passé. Quelles déductions les chiffres relatifs au réchauffement climatique permettent-ils de formuler pour l'avenir ?

David Bresch: Sans modèle, aucune conclusion ne saurait être tirée. Si les analyses statistiques s'inscrivent sur la durée, les processus sous-jacents peuvent s'avérer tellement complexes qu'il faut un certain temps avant que des changements ne soient observables, particulièrement dans les extrêmes. Les premiers modèles climatiques sont apparus dans les années 1970. Un modèle climatique reproduit des processus pertinents et sert en premier lieu à apporter des réponses à la question de savoir « et que se passerait-il si... ? ». L'augmentation de la température perturbe la dynamique d'un système complexe. Si nous avons conscience que le CO₂ agit comme un thermostat pour l'atmosphère terrestre, nous pouvons intégrer cette information dans un modèle. Si je libère plus de CO₂ dans l'atmosphère, la température augmente. L'utilisation des énergies fossiles par l'être humain est la principale cause de ce phénomène. S'il fallait attendre pour attribuer l'augmentation des extrêmes observés au changement climatique de manière aussi manifeste, nous perdriions un temps précieux dans notre lutte en faveur de la préservation du climat. Si nous reléguons les mesures de protection du climat à plus tard jusqu'à ce que les changements observés dans les extrêmes soient eux aussi indubitablement imputables à l'action humaine et que les changements de température soient visibles dans les mesures, et que nous ne commencions qu'alors la recherche sur le climat, nous prendrions 50 ans de retard.

Eduard Held: Il faut faire la différence entre la réalité et les modèles, entre les faits et ce qui transparaît jusqu'à aujourd'hui dans les données – et ce que les modèles annoncent pour le futur. Ce sont deux choses bien différentes.

David Bresch: Ce qui n'a pas de sens, c'est de dire : nous attendons de voir des signaux dans les données avant d'agir. Ceci parce que notre compréhension du système nous dit : les données actuelles ainsi que notre compréhension des systèmes et des processus vont dans une direction claire. C'est la raison pour laquelle la Suisse s'est également engagée à atteindre l'objectif d'émissions zéro net. Cela s'est fait sur la base de la compréhension du système. Aucun d'entre nous ne peut prédire ce que sera l'année 2070. Nous ne devons en aucun cas attendre de disposer de toutes les mesures possibles avant d'agir.



Les modèles à l'épreuve de la réalité : « Il nous faut faire la différence entre les faits – c'est-à-dire, ce qui transparaît aujourd'hui dans les données – et ce qui ressort des modèles », affirme Eduard Held (à droite).

Qu'en est-il de l'accélération du changement climatique : y aura-t-il un jour des points de bascule, les dits « tipping points » ?

David Bresch: Les points de bascule consistent en des changements irréversibles au sein de systèmes

complexes qui rendent très difficile, voire impossible, le retour à l'état antérieur. Les calottes glaciaires polaires ou les forêts tropicales sont particulièrement touchées, car leurs écosystèmes dépendent de conditions climatiques spécifiques. Alors que les écosystèmes sont généralement capables de faire face à des événements extrêmes isolés et rares, ils sont de plus en plus déséquilibrés par l'altération de plusieurs paramètres. Si la probabilité d'occurrence de points de bascule isolés est faible, elle augmente avec l'intensification de la sollicitation du système. La progression des émissions mondiales de gaz à effet de serre aggrave encore cette sollicitation, ce qui accroît la probabilité d'occurrence de points de bascule irréversibles.

Il n'existe aucune prévision précise quant au moment où les points de bascule se produiront. En revanche, certaines projections présentent des probabilités. C'est un peu la même chose pour l'évaluation des risques en cas de tremblement de terre : nous comprenons les processus sous-jacents et pouvons calculer les degrés de probabilité, mais pas le moment exact de chaque secousse prise individuellement.

« Si la probabilité d'occurrence de points de bascule irréversibles isolés est faible, elle augmente néanmoins avec l'intensification de la sollicitation du système. »

L'atténuation du changement climatique et l'adaptation requièrent réflexion et action sur le temps long.

David Bresch: Nous avons enclenché des processus dans un système global et complexe qui entraînent des répercussions pendant des décennies et sont difficiles à arrêter ou à inverser. Or, nos processus de décision politique sont conçus pour des périodes courtes, comme des années ou des législatures. En collaboration avec d'autres partenaires, l'EPF s'efforce de développer des scénarios climatiques pour la Suisse dans le cadre du projet « Climat CH2025 », afin d'intégrer les connaissances scientifiques et la vision à long terme dans le processus politique.

Eduard Held: La recherche a pour mission première l'acquisition de connaissances et l'élaboration d'une certaine compréhension des choses – objective et factuelle. Il est important qu'elle ne fasse pas de politique, sinon sa crédibilité en souffrirait. C'est au Parlement et au gouvernement de prendre des décisions et d'édicter des lois.

David Bresch: La recherche apporte des éclaircissements et fournit des bases décisionnelles. Quant à déterminer dans quelle mesure nos actions reposent sur des projections, cela relève d'une décision politique. Si nous entendons assurer la prospérité en 2050, il est conseillé d'inclure l'aspect climatique dans nos réflexions.

« Si nous entendons assurer la prospérité en 2050, il est conseillé d'inclure l'aspect climatique dans nos réflexions. »



Acquérir des connaissances : « La recherche apporte des éclaircissements et fournit des bases décisionnelles », déclare David Bresch (à gauche).

Dommages naturels

Pool pour les dommages naturels

Assurance des dommages naturels

Crues

Inondation

Changement climatique

Vous pourriez être intéressé par ce qui suit

Add to PDF generator

Des primes abordables pour tous grâce au Pool pour les dommages naturels

Le Pool pour les dommages naturels, un regroupement de compagnies d'assurance privées. Le concept repose sur une double solidarité.

Contexte 11.06.2024

[Plus](#)

Add to PDF generator

L'assurance des dommages naturels est unique au monde

La brochure «L'assurance des dommages naturels – une assurance unique au monde» explique le mode de fonctionnement de l'assurance en cas de dommages liés aux forces de la nature.

Fiches d'information 21.10.2024

[Plus](#)

Add to PDF generator

92 pour cent de dommages en moins grâce à la prévention

En Suisse, les phénomènes naturels sont souvent destructeurs. Les membres du Pool pour la couverture des dommages causés par les forces de la nature ont récemment obtenu des réponses de première main.

